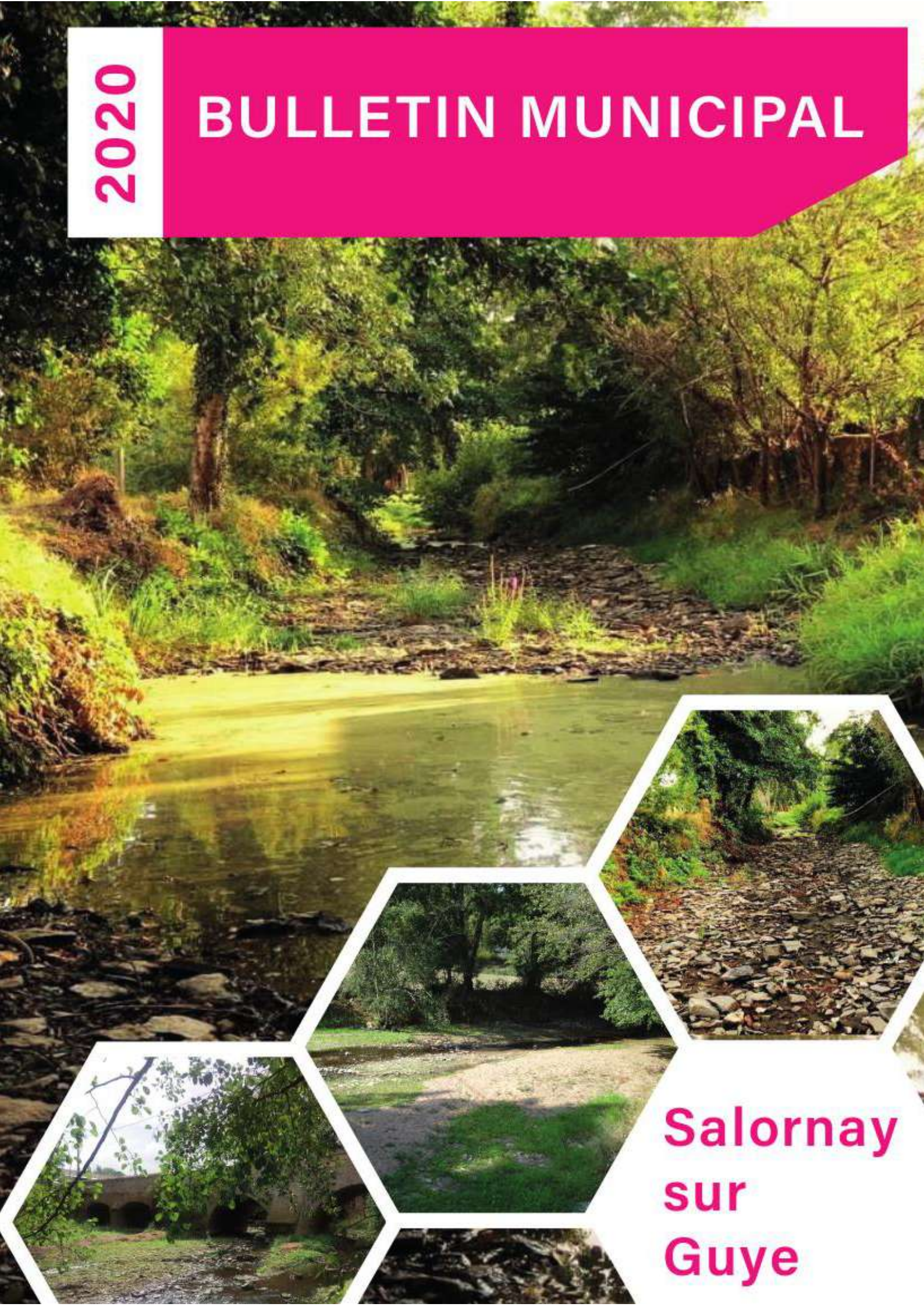


2020

BULLETIN MUNICIPAL



Salornay
sur
Guye

Sommaire

Le MOT de Mme le MAIRE.....2

L'ÉTAT CIVIL3

Vos ÉLUS4

Les PRINCIPALES REALISATIONS COMMUNALES.....6

Bâtiments - Patrimoine 6

Voirie – Urbanisme 8

Environnement et espaces verts 9

Fleurissement – Embellissement 11

Social – Éducation – CCAS 12

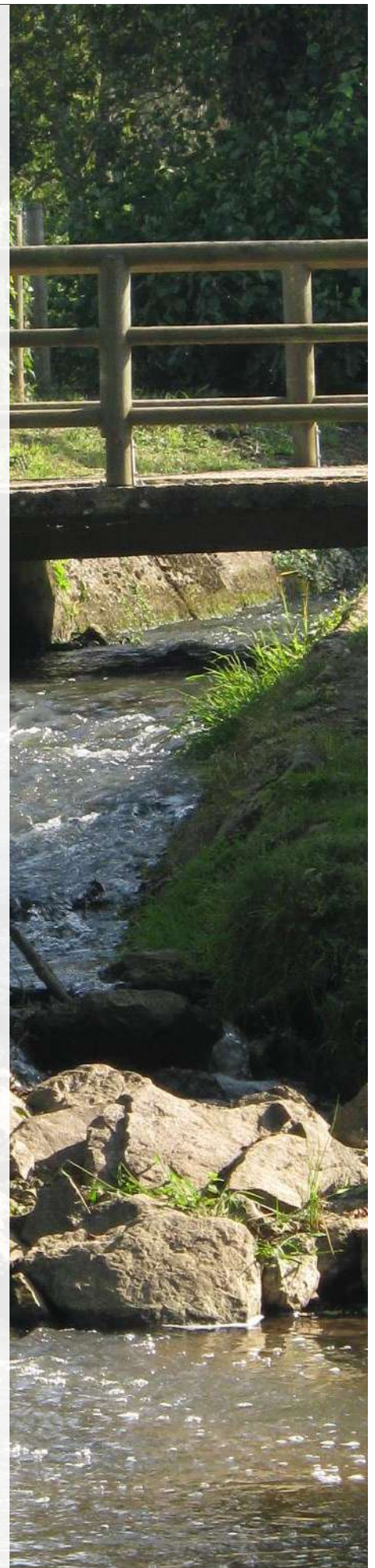
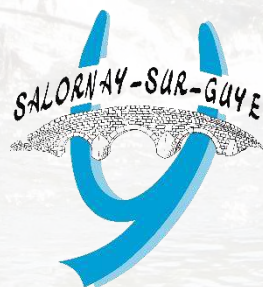
COMMUNICATION – ANIMATION – CÉRÉMONIES 13

SERVICES COMMUNAUX21

AUTRES SERVICES ET INFORMATIONS25

INFORMATIONS PRATIQUES31

VIE ASSOCIATIVE 31



LE MOT de Madame Le MAIRE

L'année 2020 fut une année inédite, particulièrement difficile et contraignante dans le monde entier. Elle restera gravée à tout jamais dans nos mémoires. Une année marquée bien évidemment par l'arrivée du Coronavirus qui a complétement perturbé et déstabilisé nos vies. Mais aussi par le terrorisme et les attentats barbares, guidés par la haine. Des actes inacceptables frappant de plein fouet les valeurs de la république notamment la liberté d'expression et la laïcité. Sans oublier les inondations dramatiques dans le sud-est du pays qui ont marqué pour longtemps ses habitants et ses paysages. Un phénomène de plus en plus fréquent auquel le dérèglement climatique n'est pas étranger.

Revenons sur cette pandémie qui a entraîné une crise sanitaire sans précédent et a bouleversé notre quotidien. Au fil des mois elle s'est transformée en crise économique dont il est difficile d'évaluer l'ampleur et la durée. Elle a aussi engendré des conséquences sociales importantes. Cette année noire s'est transformée, au travers des confinements, en une année quasi blanche pour les activités culturelles, sportives, commémoratives et festives. Cette situation a eu un impact sur le moral de la population. Certains d'entre vous sont confinés depuis des mois, je pense à nos anciens en particulier. Cependant, il convient, malgré ce contexte morose, de tirer quelques éléments positifs. En premier lieu l'émanation du bel élan de générosité et de solidarité dont ont fait preuve de nombreuses personnes. Je tiens sincèrement à vous remercier, vous qui avez répondu aux différents appels aux dons, les bénévoles et les professionnels qui ont œuvré à maintenir le lien social, celles et ceux qui ont confectionné et distribué des masques, porté des courses aux anciens et bien-sûr les médecins et autres soignants, nos services administratifs et techniques, les élus... Cela démontre bien la force de nos territoires et la capacité d'adaptation de nos services publics locaux. Un autre enseignement est la prise de conscience de l'importance et de la nécessité des commerces de proximité de notre centre bourg.

L'année 2020 aura aussi été celle des élections municipales, perturbées elles aussi par la pandémie, puisque la nouvelle équipe a pris le relais le 23 mai, soit plus de deux mois après les élections. Je remercie les électeurs qui, dès le premier tour, nous ont accordé leur confiance. Après 25 ans passés au conseil municipal, je suis désormais à la tête de cette équipe et c'est un grand honneur pour moi. Je porte cette responsabilité avec fierté mais aussi avec beaucoup d'humilité. Je tiens à saluer le travail accompli depuis 25 ans par les équipes municipales successives, et notamment son pilote Jean-Luc Fonteray. Son engagement sans réserve pour la commune et ses habitants tout au long de ses mandats mérite notre considération et notre respect. En véritable chef d'orchestre, il a œuvré pour l'intérêt général, sans relâche avec détermination, et même quand la partition était difficile, sa ténacité a contribué à l'aboutissement de nombreux projets structurants pour notre village. Je ne peux ici énumérer la multitude d'actions et de réalisations qu'il a conduit avec efficacité et ayant toujours le même objectif : pérenniser l'attractivité et le dynamisme de la commune pour fortifier notre position de bourg centre. Son fort engagement personnel et son dévouement, reconnus par beaucoup d'entre vous, ont été extrêmement bénéfiques pour notre commune à laquelle il est très attaché. Il mérite largement son titre de maire honoraire délivré par le préfet en reconnaissance de son dévouement durant toutes ces années passées au service de la commune. Au nom de l'équipe municipale je le remercie sincèrement pour cet engagement profond et indéfectible. Amicalement et simplement, nous lui disons : « Merci pour tout Jean-Luc ! ».

Catherine BERTRAND 

Naissances

Lucas Thomas Jean-Marc Christophe MORIAMEZ	le 11 mars
Melvyn Dylan AZARA	le 23 mars
Léa DUPASQUIER	le 26 juin
Nael Nicolas Charly DUROX GOIFFON	le 31 août
Nathaël Jean Jacky SCHMITT	le 15 octobre

Mariages

Cédric BLANCHARD et Anaïs Julie FAVIER	le 11 juillet
Françoise MICHALOT et Didier Henri Michel CRAYE	le 25 juillet

Décès

Bernadette MARIN veuve LITAUDON	le 17 mars
Germaine BOUILLON veuve BONIN	le 20 mars
Marcelle JACQUET épouse DESBRIÈRES	le 27 mars
Maurice CERSOT	le 30 mars
Marie Thérèse GELIN veuve GILBERTAS	le 09 avril
Michelle BONDOUX épouse HENNOCQ	le 15 avril
Louis DESBRIÈRES	le 07 juin
Adrien MASSET	le 27 juillet
Denise GOUJON épouse DORILLAT	le 06 août
Didier CRAYE	le 02 octobre
Pierre ROGER	le 07 octobre

Pensionnaires de la Maison de Retraite :

Pierre CÉRINI le 06 janvier - Francis CARROUGE le 09 mars - Germaine GERGAUD épouse BRUNNER le 11 mars - Marie LABAUNE veuve TISSIER le 19 mars - Marie Thérèse DEGUEURCE veuve BONIN le 27 mars - Claudia DEGRANGE veuve DEDIANNE le 28 mars - Louis LAPLACE le 31 mars - Marthe DESCHARRIÈRE veuve POTIGNON le 1^{er} avril - Emilienne MICHELET veuve BERGER le 12 avril - Raymonde TERMOZ veuve POYET le 13 avril - Fernand PLASSARD le 17 avril - Renée LACHAUME veuve OSCARDONI le 19 avril - Louis CLOUZOT le 24 avril - Louis VAUTRIN le 10 mai - Michel RAMBAUD le 27 août - Malvina BOUCHAREL le 06 septembre - Andrée DESVEAUX veuve RIGOLLET le 19 septembre - Jeannine PERNIN veuve PIOT le 23 septembre - Simone COUTURIER veuve GUILLOUX le 26 septembre - Cladie LAFARGE veuve DEMORON le 29 septembre - Jeanne HYVERNAT épouse CLOUZOT le 08 octobre - Serge GUEBEY le 26 octobre - André ROY le 12 novembre - Elise TARDIF le 28 novembre - Marcelle GUILLET veuve PROTAT le 29 novembre - Paulette SCHJOTT épouse BOURDIER le 06 décembre - Marie Andrée DUROUSSET le 15 décembre.

A toutes les familles éprouvées par la disparition d'un des leurs, nous adressons nos très sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

Cette année 2020 a été marquée par des élections dans des conditions particulières. Le 1^{er} tour pour l'élection des conseillers municipaux a eu lieu le dimanche 15 Mars. Puis la France a été confinée. Malgré l'élection de tous les membres de la liste le 15 Mars le nouveau conseil n'a pu se mettre en place que le samedi 23 Mai, soit 2 mois après l'élection. Voici la composition du nouveau conseil municipal ainsi que les commissions mises en place.

BERTRAND Catherine : Maire ;

BURTEAU Gilles : 1^{er} Adjoint, MALDEREZ Alain : 2^{ème} Adjoint, VIARD Marie-Laure : 3^{ème} Adjointe, MOREAU Didier : 4^{ème} Adjoint ;

DUVERGER Mathieu, COLLIN Thomas, FERLAY Thierry, BARBIER Chantal, GEOFFROY Amandine, MENDEZ Manu, BAILLY Monique, DENIBOIRE Julien, BROSSSELIN Eric, DESBAS Cathy : Conseillers municipaux.



Responsable des agents techniques et du marché : Gilles BURTEAU,

Responsable camping : Marie-Laure VIARD

Responsable personnel et bibliothèque : Alain MALDEREZ.

Commissions communales

Finances : Responsable : BERTRAND Catherine. Membres : BURTEAU Gilles, MALDEREZ Alain, VIARD Marie-Laure, MOREAU Didier.

Urbanisme – Voirie – Réseaux – Assainissement : Responsable : BURTEAU Gilles. Membres : BROSELIN Eric, MOREAU Didier, VIARD Marie-Laure.

Bâtiments – Patrimoine : Responsable : MOREAU Didier. Membres : BARBIER Chantal, BAILLY Monique, BROSELIN Eric, BURTEAU Gilles, DUVERGER Mathieu.

Affaires scolaires – Education – Jeunesse : Responsable : VIARD Marie-Laure. Membres : COLLIN Thomas, GEOFFROY Amandine, MALDEREZ Alain, MENDEZ Manu.

Perspectives – Affaires générales et économie solidaire : Responsable : MALDEREZ Alain. Membres : BAILLY Monique, DUVERGER Mathieu, MENDEZ Manu.

Environnement – Forêts – Rivières – Sentiers : Responsable : BURTEAU Gilles. Membres : BROSELIN Eric, COLLIN Thomas, DUVERGER Mathieu, FERLAY Thierry, MENDEZ Manu, MOREAU Didier.

Communication – Affaires culturelles – Associations – Tourisme – Camping : Responsable : VIARD Marie-Laure. Membres : BARBIER Chantal, COLLIN Thomas, DENIBOIRE Julien, DESBAS Cathy, DUVERGER Mathieu, FERLAY Thierry, MALDEREZ Alain, MENDEZ Manu.

Fleurissement – Embellissement : Responsable : MOREAU Didier. Membres : BAILLY Monique, BROSELIN Eric, BURTEAU Gilles, DESBAS Cathy + personnes extérieures.

Délégués organismes extérieurs

Communauté de Communes du Clunisois : 3 Délégués BERTRAND Catherine, BURTEAU Gilles, MALDEREZ Alain.

ATD (Agence Technique Départementale) : MOREAU Didier (titulaire), BURTEAU Gilles (suppléant).

SYDESL : BURTEAU Gilles et DENIBOIRE Julien (titulaires), BROSELIN Eric (suppléant).

SIEG (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Guye – eau potable) BAILLY Monique et BURTEAU Gilles (titulaires), DUVERGER Mathieu (suppléant).

SMAG (Syndicat Mixte d'Aménagement du bassin de la Grosne) : BROSELIN Eric (titulaire).

SPANC (Syndicat du service Public d'Assainissement Non Collectif) : BAILLY Monique (titulaire), BURTEAU Gilles (suppléant).

SIRTOM (Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères) : MOREAU Didier et COLLIN Thomas (titulaires), BAILLY Monique (suppléant).

Association d'Aide aux Personnes Agées : MALDEREZ Alain et DUVERGER Mathieu.

Conseil d'Administration de l'EHPAD de Salornay-sur-Guye : MALDEREZ Alain (Président) + 2 membres : BERTRAND Catherine et GEOFFROY Amandine.

PAH (Pays d'Art et d'Histoire) : BARBIER Chantal

Conseil Local de Sécurité : BERTRAND Catherine

CNAS (Comité National d'Action Sociale) : MALDEREZ Alain

Conseiller Défense : BERTRAND Catherine

CCAS (Comité Consultatif des Affaires Sociales) : 5 membres conseillers municipaux : MALDEREZ Alain, BARBIER Chantal, BAILLY Monique, DENIBOIRE Julien, GEOFFROY Amandine + 5 autres membres nommés par le maire : BRUNNER Christiane, HENNOcq Robert, FONTERAY Chantal, MALDEREZ Chafia, MICHELET Yvette.

Territoire numérique : MALDEREZ Alain, VIARD Marie-Laure.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) : Alain MALDEREZ

Principales réalisations communales

BÂTIMENTS - PATRIMOINE

Commerce Balon

L'activité « boucherie, charcuterie et traiteur » de Xavier Balon s'est agrandie en 2020. Il bénéficie ainsi d'une surface d'activité supplémentaire de 47m² afin d'améliorer et d'étendre son laboratoire.

La commune continue de développer ses équipements au profit de nos commerçants et de l'identité de notre village.



Signalisation Église

La municipalité met également en avant son patrimoine, notamment notre église Saint Antoine, avec l'aide du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Mâconnais Sud Bourgogne qui a décidé de mettre en valeur cette année les édifices romans. Au mois de février, il a été installé un panneau d'information, sous forme de pupitre, retraçant l'histoire de cet édifice. Le PETR a également créé une base de données consultable sur wiki-macon-sud-bourgogne.fr, où l'on retrouve, parmi d'autres édifices, notre église Saint Antoine.

Salle polyvalente

Les aménagements de l'ex-propriété Grosjean (impasse de l'ancien Crédit Agricole, derrière la salle polyvalente), entrepris en 2019, se poursuivent en ce début d'année. Le jardin de la propriété a été transformé en parking afin de faciliter l'accès aux professionnels intervenant dans la salle des fêtes et d'offrir un espace extérieur sécurisé et à l'écart, mieux adapté que l'impasse jusqu'ici utilisée. Les modalités complètes

d'utilisation de ce nouvel espace seront à retrouver dans le règlement de location de la salle polyvalente.

Ce parking sera réservé aux usagers de la salle et ne sera en aucun cas un espace de stationnement public ou privé, il sera fermé par une barrière.



Le garage est quant à lui toujours en cours de travaux. Il permettra de stocker le matériel de la salle communale, notamment les tables et les chaises. Son accès de plain-pied permettra de transporter aisément ce matériel à l'aide des charriots existants. La fin des travaux est prévue au premier semestre 2021.

Matériel Communal

L'utilitaire des employés communaux commençait à montrer des signes de faiblesse générant des coûts d'entretien importants. Il a donc été remplacé cette année par un véhicule électrique plus propre et plus économique.

La commune a investi dans du matériel informatique pour le secrétariat de mairie. Ces équipements plus performants permettront une sécurisation optimale des données et un travail facilité pour les secrétaires et les élus.

Les agents techniques ont également été dotés de petit outillage indispensable à la réalisation de leurs tâches.



Voirie



Réfection des bordures et trottoirs
lotissement de Confle.



Rénovation de la route de Massy (le
monocouche sera finalisé en 2021).

Lotissement les Tilles

Nous souhaitons vous informer dans ce bulletin municipal, de l'avancée des installations réalisées au lotissement des Tilles. Sur 7 terrains disponibles, 4 sont maintenant vendus et occupés. Sur les 3 terrains restants, il y a déjà des options sur 2 terrains. N'hésitez pas à partager cette information avec votre entourage souhaitant faire construire. Pour rappel, le prix de vente est de 32€/m² TTC (viabilisé).

Des terrains individuels sont également disponibles dans la rue des Ravarys. Les lots font entre 1037 et 981 m² et sont vendus viabilisés au prix de 40 000€ TTC/le lot.

Place de l'église



La place de l'église s'est refait une beauté !

Réaménagements comprenant :
bordures, enrobé et places de parking
délimitées



Réfection de la rue de la Cure
concomitamment au
réaménagement de la Place de
l'église

Dissimulation des réseaux - Éclairage public



Enfouissement des réseaux rue de l'Hôpital (programme établi avec le SYDESL lors d'une étude effectuée en 2019)



Nouveau lampadaire au croisement de la rue de l'Hôpital et de la rue de la Croix Matelin

ENVIRONNEMENT ET ESPACES VERTS

Sécheresse

Cette année 2020 a été touchée une fois de plus par la sécheresse, comme vous pouvez le constater sur les photos de la couverture. Les 1^{ères} restrictions d'eau décrétées dès le 30 Avril nous montrent que ces épisodes de sécheresse apparaissent de plus en plus tôt dans la saison. Il est donc important de préserver l'eau, ressource vitale pour chacun de nous, et de réfléchir à un changement de nos comportements et de nos habitudes quant à nos consommations parfois excessives.



Verger Conservatoire

Le verger conservatoire compte 21 variétés locales et anciennes d'arbres fruitiers qui ont été plantées en 2012 et 2013. En début d'année Jean Lapalus, membre de l'association "La forêt fruitière", a gracieusement mis ses connaissances à notre service en initiant les employés à la technique de taille.

Assainissement collectif

Dans le cadre de notre schéma directeur d'assainissement élaboré en 2013, un planning de travaux importants a été défini sur plusieurs années.

Nous arrivons à la dernière phase de ce plan qui concerne la lagune datant de 1995. Le cabinet Sinbio, chargé de l'étude, nous présentera son projet dans les prochains jours. En préambule à ces futurs travaux, nous devons réaliser une inspection caméra sur une partie du réseau d'assainissement collectif afin de détecter et de remédier aux intrusions d'eaux claires parasites.

Le rapport annuel d'assainissement, disponible en mairie et sur le site internet de Salornay, donne le bilan de l'exercice écoulé qui est satisfaisant. Le rapport d'assainissement non collectif qui concerne principalement les habitants du hameau d'Angoin est également consultable en mairie.



Par arrêté du Maire, un **contrôle de conformité** des raccordements au réseau d'assainissement collectif est désormais **obligatoire en cas de vente ou de cession immobilière** (plus d'informations en contactant le secrétariat de mairie).

Végétalisation du cimetière

Le projet de végétalisation du cimetière prend forme.

Après avoir obtenu une subvention de 10 000 € de la région Bourgogne Franche Comté, les travaux d'enherbement et de plantation d'un couvre-sol (sedum) par hydro-mulching ont été exécutés dans les jours suivant la Toussaint. Cette technique permet, par projection, de semer les graines avec un substrat organique facilitant et accélérant la pousse et l'enracinement.

La seconde étape, consistant en la plantation de quelques arbres et arbustes, permet de répondre aux critères de végétalisation de l'appel à projet subventionné. Les plantations ont été réalisées par nos agents à la Ste Catherine, puisque l'adage nous dit que « tout bois y prend racine ».



Deux autres chantiers sont encore à venir :

En 2021 débutera la réfection du carré militaire, dont la couleur des peintures s'est dégradée avec le temps. S'en suivra le réaménagement du jardin du souvenir, afin de le rendre conforme à la réglementation en vigueur sur le dépôt des cendres et d'en améliorer l'esthétisme.

Un Banc sera positionné non loin de cet espace cinéraire pour inviter au recueillement. En dernière étape, des végétaux couvre-sol seront plantés sur le tour du cimetière, entre les sépultures.

Si quelques mauvaises herbes se permettent de pousser entre les tombes, elles seront rapidement étouffées par le sédum. Merci toutefois de ne pas piocher, de ne pas mettre de désherbant autour des tombes et de ne pas encombrer les allées qui seront régulièrement tondues.

Fleurissement - Décors de Noël

En 2019, notre commune a été récompensée avec l'obtention du 1er Prix des villes et villages fleuris, plusieurs particuliers et commerçants ont également été primés.

Cette année encore notre commune a connu un beau fleurissement malgré la sécheresse et les restrictions d'eau. La stratégie de planter depuis maintenant plusieurs années des variétés vivaces moins gourmandes en eau s'avère gagnante. Un grand merci à toutes les personnes qui s'activent pour le fleurissement et l'embellissement de notre commune.

La magie de Noël est bien présente à Salornay grâce à l'investissement de nombreuses personnes, un grand merci à Didier MOREAU, Guy THEVENOUD et Gilles BURTEAU pour les magnifiques créations qui ornent les rues et les places de la commune. Merci également aux bénévoles et aux agents communaux pour les mises en scène.

Cette année le concours des villes et villages fleuris a dû être annulé en raison du contexte sanitaire. Ce contexte épidémique et le confinement du printemps ont également modifié l'organisation des bénévoles du fleurissement pour l'entretien des massifs. Le concours des décors de Noël est quant à lui maintenu, notre commune pourra donc y participer.



Illuminations - Guirlandes de Noël

Une partie des guirlandes de Noël illuminant les rues de Salornay ont été changées en 2020 en raison de leur vieillissement et par conséquent de leur fragilité.



Cette année, les guirlandes ont été installées par les employés communaux, avec l'aide d'agents de la commune de Cluny, car la société intervenant habituellement a considérablement augmenté ses prix. Un employé communal a dû à cette occasion passer une formation « nacelles ».

Centre de loisirs La Marelle en Campagne

Le centre aéré a ouvert 18 jours cet été. 50 enfants différents ont fréquenté la Marelle en Campagne avec une moyenne d'un peu plus de 20 enfants par jour. 5 enfants de CE2 de Salornay ont bénéficié de la semaine gratuite offerte, comme chaque année, par la municipalité.

Le protocole sanitaire est sorti tardivement et l'équipe d'animation a eu peu de temps pour préparer son programme. Les sorties en bus, ou incluant des personnes extérieures au centre n'ont pu avoir lieu. Mais les enfants ont fait une semaine cinéma, de la prévention routière grâce aux sorties à vélo, et des jeux d'eau. Les locaux ont été utilisés différemment pour éviter le brassage des groupes et ainsi prendre les précautions sanitaires qui s'imposaient.

Un été un peu spécial, mais tout a été mis en œuvre pour que les enfants profitent un maximum de bons moments.

Repas des aînés

Cette année, le traditionnel repas de Noël n'a pas pu avoir lieu en raison de l'interdiction de se rassembler. Les membres du CCAS ont décidé malgré tout de maintenir une action en faveur de tous les aîné(e)s de la commune, âgé(e)s de plus de 75 ans.

Ils ont donc confectionné des paquets cadeaux garnis de diverses gourmandises et ornés de cartes réalisées spécifiquement pour l'occasion par les enfants de l'école. La hotte bien garnie, les membres du CCAS sont passés chez chaque personne déposer un paquet cadeau en respectant les gestes barrières. Cette attention et cet ensemble de douceurs furent très appréciés par nos aîné(e)s.



Collecte en faveur des Restos du Cœur

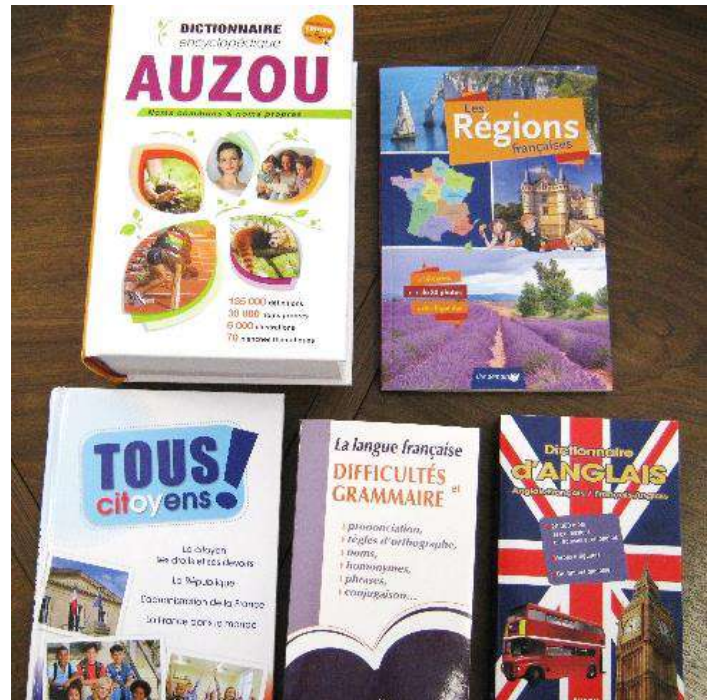
Les Restos du Cœur, comme chaque année, ont besoin d'un grand nombre de dons pour répondre aux demandes croissantes d'aide, et peut être encore plus cette année ; d'où l'importance pour la municipalité de maintenir les collectes. Comme tous les ans, les magasins Vival et Proximarché ont participé en mettant des caddies à disposition pour récupérer les denrées alimentaires et des produits d'hygiène. La quantité de dons est équivalente aux années précédentes. Un grand merci à ces deux commerces pour leur soutien et aux donateurs pour leur générosité.

Dictionnaires

Comme chaque année, la municipalité a invité les élèves de CM2, ainsi que leurs parents, en cette fin d'année scolaire, pour la traditionnelle remise des dictionnaires.

Ce jeudi 2 Juillet, 11 élèves ont reçu des mains de Marie-Laure VIARD (nouvelle adjointe en charge des affaires scolaires) et en présence des enseignantes, un ensemble d'ouvrages comprenant :

- un dictionnaire de français
- un dictionnaire d'anglais
- un livre sur le thème des régions de France
- un ouvrage dédié à la citoyenneté
- un livre sur les difficultés de la langue française.



Mme le Maire a pu leur souhaiter une bonne continuation dans leur parcours scolaire, en espérant qu'ils garderont de beaux souvenirs de leurs années passées au sein de l'école communale.



Panneau Pocket

Communication, diffusion et partage de l'information de la commune en temps réel !

Afin de s'adapter aux outils et aux exigences des nouveaux modes de communication, la commune de Salornay s'est équipée cette année de l'application PanneauPocket. Elle permet aux utilisateurs de recevoir instantanément une notification sur leurs smartphones et tablettes pour toute nouvelle information diffusée par la mairie (alertes, manifestations, réunions, coupures d'électricité ...). Tout le monde peut en bénéficier gratuitement 24h/24 et 7j/7.

Toutes les infos importantes de votre commune disponibles sur smartphones et tablettes



PanneauPocket,
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE



Appointez (imprimant) SALORNAY à vos favoris dans l'application

Comment utiliser l'application PanneauPocket ?

Il suffit de télécharger gratuitement l'application PanneauPocket sur votre smartphone à partir de Google Play ou de App Store.

Il faut ensuite saisir le nom de la commune et la sélectionner dans "mes favoris" en cliquant sur le cœur. Les notifications arrivent alors directement sur votre smartphone, vous invitant à consulter la nouvelle information diffusée.

Vous pourrez aussi relayer l'information en la partageant sur les réseaux sociaux, par SMS, ou email en cliquant sur le symbole. Cette application est sécurisée car elle ne récolte aucune donnée personnelle et ne diffuse aucune publicité. Il n'y a pas de traçage géographique car l'application n'utilise pas de position GPS. Elle est entièrement gratuite et illimitée pour les utilisateurs.

La municipalité prend en charge le coût de l'abonnement qui est de 130 €/an. Cet outil permet de compléter l'affichage existant et de développer une communication plus réactive et instantanée. Elle offre de sérieux avantages par rapport aux panneaux lumineux : pas de limitation du nombre de lignes ni du nombre de messages, ajout de photos et documents PDF, liens vers des pages internet, des adresses mails ou numéros de téléphone.

L'utilisation de PanneauPocket est déjà un succès à Salornay !

À ce jour, l'application a été téléchargée sur 262 appareils. La commune a publié plus de 50 messages depuis mars 2020. Nous comptabilisons en moyenne 70 consultations/jour. Lors de la publication d'un message, il y a jusqu'à 400 consultations/jour. Le record de consultations pour une information diffusée est de 1300 vues ! (information relative aux restrictions d'eau).

Fêtes nationale et patronale

Les festivités habituelles du 13 juillet (le feu d'artifice ainsi que la retraite aux flambeaux et le bal des pompiers) n'ont pas pu se dérouler comme tout comme le repas populaire et la fête foraine.

Tous ces moments conviviaux, d'échanges, de partage et de réjouissance ont bien manqué aux habitants.

Cependant, ce n'est que partie remise et tous prendront d'autant plus de plaisir à se retrouver en participant aux manifestations et animations de 2021.

Petit marché du Jeudi

Si le tourisme a été moindre cette année, en raison d'une ouverture plus tardive du camping et d'une baisse des estivants de passage, cela a eu peu de répercussion sur la fréquentation du marché. Les habitants de Salornay et des alentours ont été nombreux à venir s'approvisionner en plein air auprès des étals bien achalandés.

Durant l'été, pour faire la promotion de notre marché, Radio Cluny est venu réaliser un reportage vidéo diffusé sur internet. Ce petit film, très regardé et apprécié, a eu beaucoup de retours positifs. Il est encore possible de le voir sur internet à cette adresse : <https://www.cluny.tv/le-marche-de-salornay-sur-guye/>

En collaboration avec les commerçants, la municipalité a organisé une tombola dont le tirage au sort a eu lieu le jeudi 13 août. Les lots ont été gracieusement fournis par les commerçants habituellement installés sur le marché. Nous leur adressons tous nos remerciements. Cette animation, ayant rencontrée un vif succès, sera certainement reconduite en 2021.



La bonne fréquentation du marché fait qu'il devient attractif pour les commerces ambulants. La municipalité reçoit de plus en plus de demandes pour s'installer sur notre marché, soit pour une présence chaque jeudi, et rejoindre ainsi les huit commerces réguliers, soit plus spécifiquement pour la période estivale.

Cérémonies Commémoratives

Les cérémonies commémoratives officielles du 8 mai, du 14 juillet et du 11 novembre se sont déroulées en présence d'un nombre restreint d'élus, de représentants de sapeurs-pompiers, et d'anciens combattants.



Même sans participation citoyenne, lors des trois cérémonies, le très important devoir de mémoire a pu être rendu, au nom de tous les salornéens, avec un hommage aux disparus et une gerbe déposée par Mme le Maire, accompagnée de quelques membres du conseil municipal.

← Dépôt de gerbe sur la stèle rue O. Dauxois.

La traditionnelle cérémonie des vœux programmée en début d'année a été elle aussi victime de la pandémie. Compte tenu de l'épidémie persistante et des règles sanitaires encadrant les manifestations publiques, nous avons dû renoncer à ce moment de convivialité.

Ce moment de rencontre est l'occasion de réunir les habitants et d'honorer les principaux acteurs ou interlocuteurs, impliqués à divers titres, dans la vie de la commune.

Je profite donc de ce bulletin pour remercier sincèrement de leur implication les membres du conseil municipal, les employés communaux, les responsables d'associations, les membres des différentes commissions communales, les sapeurs-pompiers, les employés des différents services publics.... Tous ces intervenants et ces bénévoles dévoués qui individuellement ou collectivement contribuent au bon fonctionnement de notre structure, à la solidarité et à l'unité de la population.

Par la diversité des activités proposées, la vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse. Ces associations qui apportent une véritable dynamique et qui participent activement à l'animation de notre bourg ont connu une année difficile elles aussi. Je tiens à saluer tous leurs membres pour leur engagement, leur ténacité et tous les efforts dont ils ont fait preuve pour gérer au mieux cette crise.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants (près d'une vingtaine de foyers), en espérant qu'ils se sentent bien dans notre commune offrant un cadre de vie très agréable et disposant de nombreux équipements et services. Si ce n'est déjà fait, je les invite à se présenter à la mairie. Je les incite à s'engager dans la vie du village et à participer aux différentes animations et manifestations, une bonne occasion de s'intégrer.

Au nom de l'équipe municipale je vous présente mes vœux de santé et de bonheur, pour vous-même et vos familles, avec une pensée particulière pour ceux qui souffrent et que les aléas de la vie, bien nombreux en cette période troublée, n'épargnent pas.

Je vous souhaite une belle et heureuse année dont nous avons tant besoin, que tout cela cesse au plus vite et que notre société retrouve ses marques, que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte. Et que nous retrouvions une vie plus chaleureuse, moins morose et plus prospère...

Gardons confiance en l'avenir et en notre capacité collective à dépasser nos inquiétudes et nos difficultés. Nous pouvons nous remémorer les paroles de Jean Jaurès "il ne faut avoir aucun regret pour le passé, aucun remord pour le présent et une confiance inébranlable pour l'avenir".

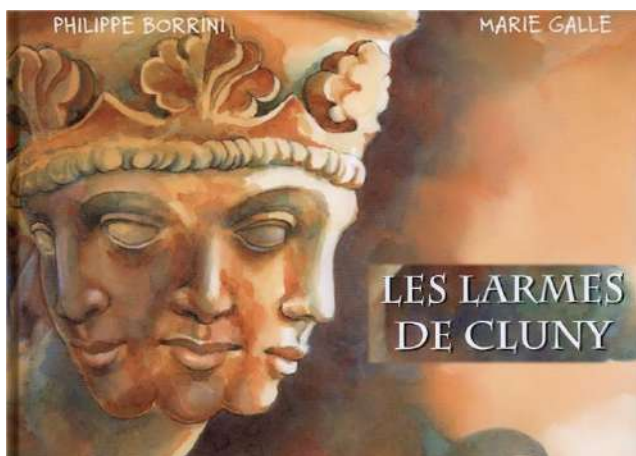
Soyez prudent et patient dans l'attente de jours meilleurs.

Catherine BERTRAND

Exposition au Moulin de la Clochette

Le week-end des 22 et 23 août, s'est tenue au Moulin de la Clochette, une exposition « Les larmes de Cluny » avec la présentation de la bande dessinée par ses auteurs et l'exposition de leurs créations : grandes toiles pour Marie Galle et poteries pour Philippe Borrini.

« Pourquoi à Cluny, dès la Révolution de 1789 et durant 25 ans, s'est-on acharné à détruire une des plus belles et puissantes abbayes de l'Europe dont la renommée de la communauté monastique avait rayonné pendant des siècles sur le monde chrétien. Un homme contemporain, sidéré, s'est assis en haut des vestiges de l'escalier qu'empruntaient les foules de pèlerins. Réfugié dans un bistro, devant une bouteille de vin blanc, l'homme



essaye de comprendre les causes d'un si grand malheur... Y aurait-il là une nouvelle explication de la destruction de l'Abbaye de Cluny ? »

Les visiteurs ont pu échanger sur ce questionnement lors de la rencontre avec les auteurs. Une librairie éphémère a proposé les ouvrages de Philippe Borrini, les livres les plus récents de Jean-Jacques Nuel ainsi que les titres des auteurs des éditions Le Pont du Change.

Exposition « Au fil des Ponts entre Cluny et Tournus »

En août 2020, l'exposition itinérante « Au fil des ponts entre Cluny et Tournus » réalisée par le Pays d'Art et d'Histoire fut installée dans les locaux de la mairie. Une série de panneaux présentait le rôle, l'histoire et les techniques de construction de 16 ponts qui quadrillent ce territoire, dont le pont Sainte Catherine et le Grand pont de notre commune. Souvent méconnus, difficilement datables, les ponts sont pourtant des ouvrages architecturaux bien pensés et indispensables à la vie. Axes de communication, passages douaniers, les ponts sont aussi des espaces privilégiés de la vie économique et religieuse.

Cette exposition fut complétée, lors des journées du patrimoine par une visite guidée « De la Gande à la Guye » qui débuta par le pont Sainte Catherine. C'est un des plus anciens ponts de la commune qui fut modifié à de nombreuses reprises et avec une particularité : il porte une croix. La déambulation passa par la place Gandin où furent évoqués la grande halle, le grand marché aux bestiaux et son rôle économique.

L'arrivée au Grand pont fut l'occasion d'évoquer les diverses évolutions et techniques ainsi que les coûts d'entretien, voire de restauration. Les eaux très basses de la Guye ont permis de visualiser les deux passages pavés ajoutés de chaque côté du pont. Les participants ont apprécié la connaissance sur ce sujet de Loriane Gouaille, guide pour le Pays d'Art et d'Histoire qui a répondu à leurs questions sur les ponts et sur l'histoire de Salornay.

La brochure « Au fil des ponts entre Cluny et Tournus » est disponible à la Mairie ou sur le site du Pays d'Art et d'Histoire.

La pandémie de Covid19

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie de coronavirus. La France a vécu deux confinements avec entre autres : la fermeture de certains commerces et des écoles (lors du premier confinement), la mise en place du télétravail...

Pendant cette période inédite il a fallu se réinventer, faire preuve d'adaptation et de créativité pour que tout ne soit pas à l'arrêt. Dans cet article dédié à la pandémie nous allons faire le point sur ce qui a été mis en place par solidarité, pour l'entraide, pour l'aide aux personnes vulnérables. Nous ferons aussi un point sur ce que ce virus a changé au niveau de la scolarité des enfants.

Les commerces dits « essentiels » sont restés ouverts pendant toute la période des deux confinements. La boulangerie, les épiceries, la boucherie, la pharmacie ont continué leur activité. Les commerçants de la commune ont su innover en proposant aux personnes vulnérables d'appeler pour commander leurs courses, en proposant un drive ou des livraisons à domicile. La boulangerie a mis en ligne pendant les fêtes de fin d'année, un lien pour que les clients puissent commander via internet. Lorsqu'elle a eu l'autorisation d'ouvrir, la fleuriste a également mis en place un drive au sein de son magasin pour que les clients viennent chercher les bouquets qu'ils avaient préalablement commandés.



Pour éviter l'isolement des personnes âgées et vulnérables, la mairie a mis en place des appels téléphoniques pour prendre de leurs nouvelles et savoir s'ils avaient besoin d'aide, besoin que des livraisons à domicile s'effectuent. Cette entraide a permis d'éviter un trop grand isolement des personnes seules, ne voyant plus personne et ne recevant plus aucune visite.

Des habitants de la commune se sont mobilisés pour la confection des masques, qui ont été donnés à la pharmacie et distribués aux personnes fragiles. Valérie Brasme, couturière à Salornay, a également confectionné des masques qui sont en vente dans certains commerces de la commune. La municipalité lui a d'ailleurs acheté 100 masques pour les distribuer à son personnel.

La municipalité a également décidé de distribuer 1 masque en tissu à chaque adulte et adolescent habitant la commune. Puis, lorsque le port du masque est devenu obligatoire dans les collèges et lycées, puis à l'école primaire en Novembre, la municipalité en a distribué 2 à chaque collégien, lycéen et écolier de plus de 6 ans.



Pendant cette période et avec l'abondance d'informations médiatiques nous avons pu constater une grande angoisse chez certains.

Cette année 2020 a été marquée pour les élèves de l'école par un confinement et des protocoles sanitaires importants. En effet, dès le lundi 16 Mars, les écoles ont fermé à la suite de la pandémie de coronavirus. Cette première pour l'éducation nationale a imposé une nouvelle organisation. Les élèves ont du faire classe à la maison. Les institutrices de l'école communale fournissaient aux parents les leçons et exercices à faire par mails. Cette toute nouvelle organisation a demandé du temps aux élèves et aux parents pour s'approprier cette « école à la maison ». Les liens ont pu se maintenir quelque peu par mails interposés et par visio parfois pour certains cours.

Cette longue période de 2 mois a pris fin pour certains le 14 Mai lorsque les premiers élèves ont pu regagner l'école. Progressivement, de plus en plus d'enfants ont regagnés l'école jusqu'au lundi 22 Juin où tous les enfants ont pu retourner à l'école. Ce virus a vu des protocoles très stricts se mettre en place à l'école (lavage de mains plusieurs fois par jours, jeux sans contact et à distance pour les enfants lors de la récréation, tables espacées en classe...). Malgré les craintes de chacun, les enfants semblent s'être plutôt bien adaptés à cette nouvelle situation.



Malgré tout, cette période a imposé des changements dans la manière de travailler des enseignants et des ATSEM, les parents ont dû « faire classe à la maison » et chacun a dû abandonner certaines habitudes, pour en gagner d'autres.

Voici les témoignages d'une élève de l'école, d'une ATSEM et d'une maman d'élève sur les changements induits par la pandémie de coronavirus :

- *« Au mois de Mai à la reprise de l'école, nous avons dû apprendre à jouer autrement en récréation (sans se toucher), nous avons découvert de nouveaux jeux. Aujourd'hui, nous nous lavons les mains plus souvent (ce qui peut être pénible). Nous devons aussi, en classe nous lever chacun à notre tour. Depuis le mois de Novembre, nous devons porter le masque, ce qui n'est pas toujours pratique quand on court en récréation (ça tient chaud). »*
- *« Ce qui a changé aujourd'hui je dirais, en premier l'obligation du port du masque toute la journée. En deuxième une demande de travail plus conséquente pour le nettoyage des classes, la désinfection plusieurs fois par jour sur les surfaces les plus fréquentées. En troisième, plus d'accompagnement pour le lavage des mains (plusieurs fois par jour), être en surveillance perpétuelle. Le plus dur c'est la demande de non contact avec les petits (cajoler, réconforter, câliner...). Enfin, en maternelle, l'expression du visage est très importante ; Malheureusement, avec le masque tout est faussé. »*

- *« Comme beaucoup de parents nous avons appris, avec la fermeture de l'école, à faire l'école à la maison avec nos enfants. Les débuts ont été très laborieux. Nous avons dû trouver un rythme. Faire l'école à ses enfants est quelque chose de nouveau et ce n'est pas évident même si l'enseignante a toujours été très présente pour nous donner des conseils sur la méthodologie. Le souhait de parents de maintenir un rythme afin que son enfant puisse continuer l'apprentissage scolaire est compliqué. Les deux premières semaines ont été très compliquées moralement. Puis peu à peu les journées se sont organisées en essayant de trouver un rythme comme si l'école était venue s'installer à la maison. En tant que parents nous avons appris la Patience ! Ce moment de partage avec nos enfants fut très agréable. Mais ce que nous retiendrons de cette belle expérience c'est que le métier d'enseignant est une véritable vocation !... »*

Projets 2021

Comme nous nous y sommes engagés lors de la présentation de notre équipe, nous mettrons tout en œuvre pour conforter la vitalité de notre village au service de ses habitants.

Le grand chantier de cette année sera sans conteste la réhabilitation de notre lagune. Cet ouvrage, mis en service en 1995 arrive aujourd'hui à saturation. Courant 2020 nous avons confié une mission de maîtrise d'œuvre au cabinet Sinbio pour qu'il réalise une étude et nous présente le meilleur scénario. Son rapport, en cours de finalisation, nous sera exposé d'ici la fin du mois de janvier, nous serons alors en mesure de retenir la solution la mieux adaptée. Pour cette opération d'un coût de plus 1 million d'euros, nous mettrons tout en œuvre pour obtenir des aides financières importantes.

Une réflexion est en cours sur la fermeture de l'auvent du local technique afin de sécuriser le matériel communal, celui-ci s'étoffant avec les années. Cela permettra de réaménager le local afin qu'il soit plus facile d'utilisation, avec notamment l'installation d'un escalier pour accéder à la partie supérieure du bâtiment.

Plusieurs projets de voirie pourraient voir le jour. Nous souhaitons réaliser l'aménagement des accotements de la rue du cimetière, avec l'installation de bordures et de grilles de récupération d'eaux de pluie, afin d'endiguer les problèmes de ravinement qu'il peut y avoir en cas de pluie. La reprise de différents trottoirs de la commune est également programmée. Pour tenter de réduire la vitesse et d'améliorer la sécurité dans la Grande Rue, nous envisageons de rétrécir la largeur de la voie en installant deux écluses, l'une vers de la salle polyvalente et l'autre vers la tour. Ces aménagements seront mis en place provisoirement en début d'année pour environ deux mois. Cela nous permettra de juger de la pertinence de ces aménagements.

De nouveaux jeux seront installés au parc de la Clochette.

Nous finaliserons la végétalisation du cimetière, nous réaménagerons le jardin du souvenir et le carré militaire sera rafraîchi.

Nous poursuivrons le remplacement du matériel informatique de la mairie et de certains logiciels.

Nous terminerons les aménagements du local à matériel et le parking de la salle polyvalente.

Nous réfléchirons à l'aménagement du terrain situé à l'entrée sud de Salornay.

Concernant nos bâtiments nous serons sans doute amenés à réaliser des diagnostics énergétiques qui nous permettront de définir des priorités de rénovation.

D'autres travaux ou investissement pourront être retenus lors du vote du budget courant mars.

Personnel communal

Notre commune compte huit employés titulaires en début d'année 2020 et 7 en fin d'année.

Mairie Service administratif

- **Jocelyne Dupont**, Attachée, 35 h ;
- **Aurélie Chappellier**, Rédactrice principale, 35 h.

Elles vous accueillent et vous assistent dans vos démarches administratives tout en assurant le secrétariat général de la mairie.

Ateliers techniques

- **Romuald Féburie**, adjoint des services techniques a quitté ses fonctions d'agent territorial le 14 décembre

- **Bernard Fauconnet**, adjoint des services techniques, 35 h ;
- **Camille Rigaudier**, adjoint des services techniques, 35 h ;

Ils ont en charge l'entretien, la maintenance et les tâches contribuant à la propreté de la commune (voirie, espaces verts, bâtiments communaux...).

Pendant les vacances d'été la commune a embauché en renfort **Lou Pernin** (jeune étudiant) pour faire face aux travaux multiples en saison estivale.

Restaurant scolaire, Garderie périscolaire, Ecole maternelle et Camping

- **Françoise Parat**, adjointe d'animation, 32 h ;
- **Séverine Dépinet**, adjointe d'animation, 32 h.

Elles assistent les enseignantes à l'école maternelle, servent le repas des enfants au restaurant scolaire, assurent la garderie du matin et du soir, et gèrent le camping durant la période estivale. En cette période fortement hygiéniste, elles désinfectent régulièrement les locaux scolaires et le matériel utilisé par les enfants.

Entretien des locaux

- **Laurence Gelin**, adjoint technique en charge de l'entretien, 27 h ; a repris son service en septembre, elle a été remplacée une partie de l'année par **Frédérique Marie**. Elle assure le ménage des salles de classe, du restaurant scolaire et des bâtiments communaux.

L'équipe des élus remercie nos agents communaux pour leur engagement professionnel, leur disponibilité et la qualité reconnue du service rendu.

Secrétariat de Mairie

Le secrétariat de mairie a fonctionné de manière permanente durant toute la période COVID en 2020. Certes l'ouverture au public limitée dans un premier temps a nécessité des aménagements qui encore aujourd'hui, avec des protections barrières, permettent un contact régulier et plus sécurisé entre les habitants et l'administration communale.

Horaires de **l'accueil au public** :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 17h / Samedi de 10h à 12h.

Horaires de l'accueil téléphonique :

De 9h à 12h et de 13h30 à 18h (du lundi au vendredi sauf le mercredi) et le samedi de 10h à 12h.

Les habitants équipés d'internet, peuvent exprimer leurs demandes à toute heure par **mail à : mairie@salornay-sur-guye.fr**

ou directement sur le site de la commune pour les demandes d'actes d'état civil.

Le site internet **<http://www.salornay-sur-guye.fr>**, les panneaux numériques et **Panneaupocket** permettent aussi la diffusion d'informations en continu, sans oublier les points d'affichage.

L'école

Le mardi 2 Septembre, lors de la rentrée 2020, 94 élèves (dont 17 issus de communes voisines) ont repris le chemin de l'école. La directrice Claire FRIZOT a accueilli 9 petites sections et 12 moyennes sections. Alice BOURGEOISAT assure sa décharge de direction les lundis. Charlotte GUILLERMIN a accueilli 9 grandes sections, 6 CP et 5 CE1. Alice BOURGEOISAT assure son temps partiel le jeudi. Caroline FERLAY a accueilli 16 CE1 et 10 CE2. Les CE1 étant très nombreux lors de cette rentrée 2020, ils ont été répartis sur 2 classes. Tous les mardis et vendredis après-midi, les CE1 de Mme GUILLERMIN rejoignent les CE1 de Mme FERLAY pour pratiquer certaines activités tous ensemble (science, Anglais...). Sophie BEURTIN a accueilli 12 CM1 et 15 CM2. Son temps partiel est assuré les lundis et mardis par Sarah YOULA. Caroline JOSEPH assure les fonctions d'AVS. Séverine DEPINET et Françoise PARAT assistent toujours les enseignantes, animent la garderie périscolaire et assurent le service de restauration scolaire. Laurence GELIN vient en renfort les midis. Frédérique MARIE a régulièrement été mise à contribution pour pallier aux différentes absences du personnel communal.

Cette année 2020, a été peu propice à la mise en place de projets. Cependant, un projet robot a été développé par les classes de grands/CP et de petits/moyens. Les élèves ont, pour ce projet, travaillé à la programmation de petits robots en forme de souris.

Les élèves devaient définir les sens de déplacements du robot pour qu'il aille correctement du point A au point B.



Le jeudi 20 Février, les parents, invités par les institutrices, ont pu découvrir le travail effectué par leurs enfants autour de ce projet.

Tableau numérique

La classe des GS-CP est une période charnière pour le début de la scolarité et il est impératif d'offrir toutes les chances de réussite à nos enfants.

C'est donc dans cette optique que la commune a décidé mi-août d'investir dans un tableau interactif. Ce projet permet d'avoir une palette d'outils plus importante. Il faut

un peu de temps pour s'adapter et pour préparer les fiches, mais c'est vraiment très appréciable. Cela évite aux enfants d'être passifs et on peut créer de vraies séances variées. Mais bien sûr, il n'est pas utilisé toute la journée.

Charlotte GUILLERMIN maîtresse, ainsi que ses collègues, estiment que ces TBI sont très complémentaires des méthodes plus traditionnelles qui restent, elles, indispensables. Ces tableaux permettent d'apprendre de manière ludique et active grâce à un outil adapté et dans l'ère du temps.

Le tableau interactif permet de projeter l'écran d'un ordinateur au tableau. Il a l'avantage d'être tactile mais fonctionne également avec des feutres effaçables. Il permet de faire travailler les enfants en petits groupes et aux plus timides d'interagir. Ainsi la maîtresse peut varier très facilement les activités ludiques, numériques et conventionnelles afin de limiter le temps d'écran.



Bibliothèque

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque s'est renforcée et compte désormais huit personnes qui se relaient pour accueillir et conseiller les lecteurs. Cela a permis une meilleure répartition des diverses tâches inhérentes à la gestion comme l'accueil, le suivi des livres, leur nettoyage, leur réparation, leur rangement...

« Cliquez et bouquinez » !

La bibliothèque propose désormais à ses lecteurs un nouveau service avec le site internet de la bibliothèque : www.bibliotheque-salornay.fr

Les lecteurs ont accès librement à tout le catalogue. Ils peuvent faire des recherches par auteur, par thème... et aussi des suggestions d'achat. Pour réserver, le numéro de lecteur est obligatoire (carte à récupérer à la bibliothèque).

Ensuite la récupération des livres se fait aux heures d'ouverture habituelles.

Cette nouveauté est un service supplémentaire, vous pouvez évidemment toujours venir choisir vos livres sur place et profiter ainsi des conseils des bénévoles.

Le catalogue de la bibliothèque s'enrichit de nouveaux livres plusieurs fois au cours de l'année par les achats, grâce à la participation financière de la municipalité et des communes associées (Sailly, Sigy le Chatel, Saint André le désert, Cherizet), que nous remercions, et par l'échange annuel avec la Bibliothèque Départementale de Saône et Loire.

Pour 2021, l'équipe de la bibliothèque réfléchit à quelques animations pour enfants et pour adultes comme par exemple des séances de lectures.

Les bénévoles, Evelyne Viannenc, Naïs Gelin, Nicole Grépin, Elisabeth Monchanin, Dominique Georges, Monique de Bellefond, Chantal Barbier et Dominique Darnand, vous recevront aux horaires suivants :

Lundi
16h00 - 18h00

Mercredi
14h30 - 15h30

Jeudi
16h30 - 18h00

Samedi
10h00 - 11h30



Exceptionnellement, jusqu'à la fin du couvre-feu de 18h, la bibliothèque change d'horaires : Lundi 15h30-17h30 / Jeudi 16h-17h30 (pas de changements pour les mercredis et samedis).

Centre d'intervention de Salornay

Année 2020, une année qui restera sûrement et malheureusement pour beaucoup d'entre nous dans les mémoires. Le COVID-19 a en effet bouleversé nos habitudes et celles des pompiers lors des interventions.

Je remercie la quasi-unanimité des pompiers de Salornay qui ont répondu positivement aux nouvelles exigences (protocoles sanitaires beaucoup plus stricts) du Service Départemental d'Incendie et de Secours.

Cette année, la nouvelle recrue Cloé Harker poursuit sa formation malgré un calendrier de stage chamboulé du fait des mesures gouvernementales prises. Il en est de même pour le sapeur Stéphane Guillaume, qui avec les mêmes difficultés calendaires, est à ce jour totalement opérationnel. Au mois de novembre, Emeric Morel a fait la démarche de rejoindre le centre.

Il est à noter que le sapeur Mickaël Chenaud a reçu la médaille d'argent des sapeurs-pompiers, et au vu de la crise sanitaire, nous n'avons pas pu lui remettre officiellement.

C'est avec une grande amertume que nous déplorons le départ de l'infirmière sapeur-pompier Claudie Auberget pour raison de santé. Nous tenons à la remercier pour son engagement, ses qualités humaines et ses qualifications manqueront beaucoup.

Comme tous les ans, nous lançons un appel aux personnes désireuses de rejoindre les pompiers, en effet avec un effectif de seize, ainsi que deux doubles affectations, cela devient de plus en plus difficile de répondre aux sollicitations.

Rejoignez-nous !

Malgré cette période difficile, la formule habituelle s'impose encore plus. Le centre d'interventions de Salornay sur Guye vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2021.

Garderie - Restaurant Scolaire

Les enfants scolarisés sont accueillis à la garderie de 7h30 à 8h50 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir, ceci tous les jours où il y a classe.

Séverine DEPINET et Françoise PARAT s'occupent de ces enfants sur ce temps périscolaire en leur proposant des jeux, de la petite déco (pendant les fêtes par exemple) ou bien quelques histoires ou coloriages

Ces mêmes personnes, aidées par Laurence GELIN, assurent aussi le temps du repas au restaurant scolaire. Il y a toujours deux services (les petits sont servis et mangent avant les plus grands) et le système du self-service pour les grands fonctionne bien.

L'augmentation de la fréquentation de ces lieux d'accueil méridien prouve qu'ils sont nécessaires et appréciés.

Cette année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et la fermeture de l'école et donc de la garderie périscolaire et de la cantine entre le 16 Mars et le 14 Mai. Ensuite, la garderie a rouvert petit à petit en adaptant les horaires au mieux pour répondre aux besoins des parents. Puis le 22 Juin, à la reprise de l'école pour tous les élèves, la garderie a repris ses horaires habituels pour les deux dernières semaines d'école. Pendant la garderie, il avait été mis en place des boîtes par fratrie (ou par enfant) avec des jeux pour que les enfants aient toujours les mêmes jouets, sans risque de contamination.

En ce qui concerne le restaurant scolaire, il n'a pas pu reprendre car les contraintes sanitaires et le non brassage des élèves de classe différente ne le permettaient pas. Cependant, les enfants apportaient un repas froid et mangeaient dans la cour de l'école accompagnés, de Séverine DEPINET et de Françoise PARAT.

Maison des Services Publics (MSAP)

La Maison de Services Au Public installée au bureau de poste a pour missions d'assurer un service de proximité et un accompagnement personnalisé, et de faciliter les démarches administratives.

L'offre de services est importante et variée : emploi, famille, social, santé, retraite, logement, énergie, accès au droit... sont autant de domaines sur lesquels les usagers peuvent être informés et accompagnés et tout cela dans un lieu unique de proximité.

Le chargé de clientèle de la poste a suivi une formation pour aider les habitants et faciliter toutes leurs démarches administratives. De plus, chaque lundi après-midi, une permanence est assurée par un agent de la Communauté de Communes qui vous assiste pour des demandes plus particulières.

Ordinateur, scanner, accès internet et imprimante sont également à la disposition du public six jours sur sept, aux heures d'ouverture du bureau.

Les partenaires sont pôle emploi, la MSA, la CAF, la CPAM, la Carsat et les services de l'état.

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h00 - 12h00 et 13h45 - 16h30

Jeudi : 9h00 - 11h et 14h30 - 17h00.

Samedi : 9h00 - 12h00

Recensement de la population

Au vu du contexte épidémique de Covid-19 que nous connaissons, l'INSEE a décidé (en concertation avec les associations d'élus locaux) de reporter le recensement de la population, initialement prévu pour ce début d'année 2021 pour Salornay. Les agents recenseurs de la commune ne feront leur tournée de collecte des bulletins de recensement qu'en 2022. Une campagne de communication sera menée fin 2021 pour vous informer des dates exactes et des modalités de ce recensement.

Relais assistants maternels

En raison de la pandémie de la COVID 19 les assistants maternels ont vécu une année compliquée (surcroît de travail avec la mise en place d'un protocole lors de l'accueil des enfants dans le respect des gestes barrières).

Les temps d'animations ont été suspendus de mi-mars à mi-juin. Le relais est tout de même resté en relation très régulière avec les professionnels par l'envoi d'informations diverses publiées par le Ministère des solidarités et de la santé (Guide Ministériel), par PAJEMPLOI (mise en place de l'activité partielle), ainsi que l'envoi d'idées d'activités manuelles, recettes à réaliser avec les enfants ...

Malgré cette année difficile, les enfants ont tout de même pu bénéficier de plusieurs éveils musicaux avec Patricia Meunier, intervenante musique, cette dernière a aussi proposé 2 soirées bien être à destination des professionnels.

Depuis septembre les animations ont repris tous les mardis matin dans la salle de la Rue de Chatille.

Consultation publique SIRTOM

Le SIRTOM lance une consultation publique de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), le thème : « **Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas** » (programme obligatoire permettant de recenser les objectifs, les actions et les moyens mis en œuvre pour réduire les déchets sur le territoire).

Depuis 2010, le SIRTOM de la Vallée de la Grosne est engagé dans la réduction des déchets avec des programmes de prévention, une labellisation Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi, un contrat d'objectifs d'économie circulaire et aujourd'hui un PLPDMA. Les actions mises en place doivent permettre de réduire de 17% l'ensemble des déchets et de 27% les ordures ménagères et collectes sélectives à l'horizon 2026. **Ce projet est soumis à la consultation du public**, avant son adoption par le conseil syndical du SIRTOM d'ici la fin du premier semestre 2021. Vous pouvez transmettre votre avis, vos remarques et suggestions sur le contenu de ce projet, du 16 décembre 2020 au 16 mars 2021 (projet consultable à l'accueil du SIRTOM à CLUNY et sur le site internet), par courrier à l'adresse du SIRTOM. A l'issue de la consultation publique, une synthèse des avis reçus sera réalisée et diffusée aux membres du Conseil syndical du SIRTOM. Merci par avance pour vos contributions et votre participation !

SIRTOM de la Vallée de la Grosne - 16 Rue Lt Albert Schmitt, 71250 Cluny
www.sirtomgrosne.fr – 03.85.59.26.98 – secretariat@sirtomgrosne.fr

SIRTOM de la vallée de la Grosne

L'économie circulaire permet de préserver les ressources naturelles épuisables et précieuses, réduire l'empreinte environnementale sur la planète et favoriser l'insertion et la solidarité. Le SIRTOM accompagne et incite les habitants du territoire à repenser leur façon de consommer en changeant leurs habitudes et en passant à l'action. Bonne nouvelle : de nombreuses solutions existent !

- **Mieux acheter**, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix d'achat, en privilégiant des produits moins emballés que d'autres, écolabellisés ou réparables... C'est aussi acheter d'occasion, emprunter ou louer.
- **Mieux utiliser**, c'est suivre les instructions d'utilisation d'un produit afin de prolonger sa durée de vie, respecter les doses prescrites pour les produits de santé et d'entretien, mieux gérer ses stocks de produits alimentaires pour éviter le gaspillage.
- **Moins jeter**, c'est utiliser les produits tant que l'on peut s'en servir, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus et composter ses déchets organiques.

Les faits Zéro Déchet : Le SIRTOM de la Vallée de la Grosne a mis en place des accompagnements pour les habitants du territoire. Retrouvez plus d'informations sur le site internet du SIRTOM, et suivez l'actualité sur la page Facebook !

Réparation

Venez **apprendre à réparer** vos objets à la Ressourcerie de Cluny chaque **mercredi après-midi**, ou durant **l'atelier mobile** dans une commune !

Si vous êtes bricoleurs, rejoignez l'équipe de bénévoles « MacGyver » !

Poules

Elles permettent de transformer vos **épluchures en œufs** et **réduire de 30%** le poids de la poubelle ménagère !

1 poulailler + 2 poules pour 80€.

Cette opération est sur inscription.

Livres « Zéro Déchet »

Retrouvez des livres « **Zéro Déchet** » dans vos **bibliothèques** !

Recette anti-gaspillage, jardinage, recette pour produits d'entretien,...
Bonne lecture ! ☺

Végétaux

Un essai gratuit et des locations à tarif préférentiel de tondeuse **mulching et broyeur à végétaux** chez nos 5 partenaires !

Astuce : Passez votre tondeuse sur vos petites tailles de haies, pour un beau broyat pour votre jardin !



Compostage

10€ l'achat d'un composteur en bois et selon votre envie, des astuces sur le **compostage et le jardinage au naturel** sont partagées durant des ateliers gratuits !

Ces ateliers sont sur inscription.

Les établissements privés et publics peuvent aussi en bénéficier !

Covoiturage



A l'initiative de la Communauté de Communes du Clunisois, une plateforme de mise en relation des covoitureurs est désormais disponible pour tous. **Ça roule chez nous** a été lancée officiellement le 16 septembre dernier, sur l'aire de covoiturage de Massilly, en présence de nombreux élus.

L'objectif : Faciliter le covoiturage pour tous, quelle que soit sa destination, en passant par une plateforme internet ou par SMS via un smartphone.

Comment ça marche : Il suffit de se connecter depuis un ordinateur, tablette ou smartphone sur le site : <https://caroulecheznous.fr> et de créer un compte.

Communauté de Communes du Clunisois (CCC)

La nouvelle équipe d'élus communautaires a débuté son mandat le 10 Juillet, après des élections retardées par la pandémie que nous combattons cette année.

Avant de lancer de nouveaux chantiers, le président Jean Luc Delpeuch a souhaité l'établissement d'un diagnostic pour une stratégie d'avenir pour le Clunisois, permettant d'alimenter les débats autour de la construction du projet de territoire de la Communauté de Communes, sur la durée du mandat. L'exécutif communautaire propose de structurer les projets autour de quelques axes forts à décliner dans les actions à venir :

- une stratégie « zéro carbone en Clunisois » à horizon 2040 (plutôt que 2050)
- inventer de nouveaux modes de vie et de services publics
- prendre en compte toutes les communes du Clunisois
- dessiner de nouvelles relations avec les territoires voisins.

Petit rappel sur la Communauté de Communes du Clunisois :

- Une population à échelle humaine : 14 500 habitants, notre population est en légère croissance (+ 0,1%/an en moyenne).
- Un vaste territoire rural : 448 km² qui nous situe au 4ème rang des communautés de communes du département, avec toutefois une faible densité de population (32 habitants/km²). Nous comptons 4 bourgs de plus de 500 habitants et 12 communes de 200 à 499 habitants.

En Clunisois, anticiper et s'organiser pour arriver au zéro carbone d'ici 20 ans nécessitera une organisation collective totalement repensée. Il sera nécessaire, pour changer les modes de vie, de construire une nouvelle offre de services au public dans tous les domaines vitaux.

Les communes, tout d'abord, et la communauté disposent ensemble des compétences pour agir sur le logement, l'urbanisme, la rénovation de l'habitat économe, l'aménagement de l'espace en lien avec le schéma de cohérence territoriale. Nous avons aussi à conduire des actions et des soutiens dans un pacte alimentaire territorial favorisant le commerce de proximité, les marchés locaux, le circuit court. Se déplacer n'est pas chose facile pour tous les habitants de notre territoire, c'est pourquoi la communauté de communes s'attèle à renforcer le transport à la demande, la desserte des transports scolaires, mais aussi à développer une mobilité douce, cyclable, en particulier dans les terroirs à forte valeur touristique. L'accès à l'énergie avec les contraintes de sobriété, d'efficacité pour lutter à notre niveau contre le réchauffement climatique, la gestion des cours d'eau et des crues est devenue au fil des années des inquiétudes majeures des élus communautaires. Tous souhaitent aussi de meilleures connexions internet et de meilleures communications pour toutes les zones rurales de la CCC. Il nous faudra, pour y parvenir, poursuivre (en lien avec le département) le développement de la fibre en très haute définition (fin 2021 pour Salornay sur Guye), produire de l'énergie renouvelable par la méthanisation, le photovoltaïque, peut être aussi l'éolien, dans des secteurs qui le permettent, mais aussi continuer le projet PIG habitat.

Les familles, les seniors, la petite enfance, l'enfance (centres de loisirs), la jeunesse sont aussi au cœur des préoccupations pour lesquelles il est important de communiquer sur les aides et les soutiens apportés par la communauté de communes (en lien avec les services sociaux et les communes). Lutter contre les fractures numériques, les ruptures de l'emploi, développer les aides sociales diverses font partie des projets à renforcer au cours de ce mandat.

Laboratoire de transformation alimentaire

Imaginé par l'association Melting popote en lien avec des élus communautaires, cette entreprise a trouvé place dans la zone de la Courbe. La crise sanitaire a retardé l'avancée des travaux, qui n'ont pu s'achever qu'au début de l'automne. L'association Melting popote a remporté l'appel d'offre communautaire pour la gestion de cette structure. L'activité a démarré à la mi-octobre avec la réalisation de conserves et autres préparations d'escargots. L'association gestionnaire a embauché un cuisinier et un boucher dans un premier temps, pour débiter l'activité. C'est aujourd'hui une cinquantaine de producteurs divers qui souhaitent bénéficier de l'offre de services du laboratoire (découpe de viande, conserve de légumes, fabrication de biscuits, réalisation de repas pour des collectivités...) dans une idée éthique de valorisation du circuit court. Parfaitement équipé pour toutes ces préparations culinaires et artisanales, le laboratoire répond aux normes draconiennes des règles d'hygiène alimentaire et même s'il est encore en rodage, il va rapidement, au regard de la demande, développer son activité.

Espace coworking

Au départ réservé aux indépendants, le coworking s'est énormément démocratisé au cours de ces dernières années. Il correspond aux évolutions du monde du travail et aux mutations dans l'organisation des entreprises, en proposant des modes de travail flexibles, dans un espace de travail partagé dont le but est de favoriser les échanges et les synergies entre les entrepreneurs qui y sont présents.

L'espace de coworking communautaire est un lieu qui propose la location de bureaux au mois, à la journée ou à l'heure avec une offre de services. La communauté de coworkers partage les espaces communs et dispose de bureaux ouverts à Cluny, Salornay (ouverture en début d'année 2021) et à Joncy qui a également ouvert un tiers-lieu de télétravail.

Le coût est l'un des principaux avantages des espaces de coworking. Si le prix peut sembler plus élevé qu'un bureau classique de prime abord, il faut bien avoir en tête qu'il inclut l'ensemble des services dont une entreprise peut avoir besoin : mobilier, connexion internet, informatique, accueil, espace café... L'espace de coworking de Salornay a bénéficié d'une réfection complète de la façade, donnant une unité architecturale avec le laboratoire de transformation alimentaire construit à proximité.



Maison locale de l'autonomie - CLIC

Le CLIC est une association à but non lucratif composée de 2 salariées : une coordinatrice, Coralie COURTOIS et une assistante administrative, Virginie QUINTELA. C'est aussi un guichet unique et totalement gratuit pour les familles et l'ensemble des professionnels. L'association offre un accueil de proximité, conseille, informe et oriente les personnes âgées et leur entourage, ainsi que les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile. Elle centralise toutes les informations susceptibles d'intéresser les personnes âgées et les professionnels des secteurs sanitaires et sociaux. Trois missions lui ont été assignées : **informer, évaluer les besoins à domicile et coordonner les professionnels**. Le CLIC est aussi MLA (Maison Locale de l'Autonomie) et intervient auprès du public en situation de handicap (information et aide à la complétude de dossier).

Pourquoi le solliciter ?

Vous avez plus de 60 ans et aimeriez savoir si des aides humaines, financières ou techniques existent afin de vous permettre un maintien à domicile satisfaisant. Vous ne pouvez plus vous déplacer et souhaiteriez des renseignements sur les dispositifs d'aide à domicile, monter un dossier pour une carte de stationnement ou avoir connaissance des subventions existantes pour adapter votre logement. Vous avez un parent de plus de 60 ans qui vit seul loin de vous et vous aimeriez briser son isolement... Vous êtes une personne en situation de handicap, quel que soit votre âge, et avez besoin d'information ou d'aides dans vos démarches.

Bref, vous avez besoin d'informations mais vous ne savez pas où vous diriger. Que ce soit pour des questions de transport, de soins, d'habitat, de loisirs, de prestations financières, de services, d'aide administrative diverse, d'hébergement, de maintien à domicile ou d'accompagnement : le CLIC est là pour vous aider.

Vous pouvez nous contacter par courrier, par mail ou par téléphone pour obtenir les premières informations ou convenir d'un rendez-vous. Dans la plupart des cas, les salariées se déplacent au domicile mais peuvent aussi recevoir le public dans leurs locaux à CLUNY.

Contact : CLIC du Clunisois - Résidence Bénétin – 1 rue des Ravattes 71250 CLUNY
03.85.59.30.60 – coord.geronto.cluny@orange.fr

Permanences

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00 - 12h30 et 13h30 - 16h30
le mercredi : 9h00 - 12h30

PIG Habitat

Besoin de réaliser des travaux de rénovation thermique pour faire des économies d'énergie ? Vous pouvez contacter le service PIG Habitat (Programme d'Intérêt Général) pour faire le point sur votre situation, vos factures, l'état de votre logement. Ce service de la Communauté de Communes du Clunisois vous accompagne dans l'élaboration de projet (choix des travaux les plus appropriés, étude des possibilités de financement, aide à la recherche d'entreprises certifiées, constitution des dossiers d'aides et accompagnement pendant et après les travaux.

Informations pratiques

Pièce désirée	Où s'adresser	Pièces à fournir	Coût
Extrait de naissance	A la mairie du lieu de naissance	Indiquer : nom, prénoms, date de naissance, et nom et prénoms des parents	Gratuit
Extrait de mariage	A la mairie du lieu de mariage	Indiquer : nom, prénoms, et date du mariage	Gratuit
Extrait de décès	A la mairie du lieu de décès ou du domicile du défunt	Indiquer : nom, prénoms, et date du décès	Gratuit
Duplicata de livret de famille	A la mairie du lieu du mariage ou du lieu de naissance du 1 ^{er} enfant si non mariés	Indiquer : nom, prénoms, date du mariage, lieu et date de naissance des enfants	Gratuit
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire central 107 rue du Landreau 44079 Nantes Cedex	Indiquer : nom, prénoms, date et lieu de naissance	Gratuit
Carte d'identité (valable 15 ans pour les majeurs et 10 ans pour les mineurs)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancienne carte est périmée depuis moins de 2 ans), 2 photos identiques récentes et normées 1 justificatif de domicile, l'ancienne carte si renouvellement.	Gratuit (sauf en cas de perte ou d'incapacité à produire l'ancienne carte : 1 timbre fiscal à 25.00 €)
Passeport Biométrique Adulte (valable 10 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente normée, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	1 timbre fiscal à 86,00 Euros
Passeport Biométrique pour un mineur (valable 5 ans)	Mairie de Cluny sur rendez-vous	Carte d'identité si en possession, 1 photo récente normée, copie intégrale de l'acte de naissance (sauf si l'ancien passeport est périmé depuis moins de 2 ans), 1 justificatif de domicile, l'ancien passeport si renouvellement	Pour les enfants de moins de 15 ans : 1 timbre fiscal à 17,00 €. Pour les jeunes de 15 à 17 ans : 1 timbre fiscal à 42,00 €
Légalisation de signature	Mairie du domicile	Signature à apposer en mairie et justificatif d'identité	Gratuit
Carte grise	Sur internet	Ancienne carte grise, certificat de vente et justificatif d'identité et de domicile	S'adresser en Préfecture pour les tarifs

Attention aux faux sites administratifs et aux arnaques !! Voici quelques conseils :

- La majorité des démarches administratives sont gratuites
- L'arrivée en tête des moteurs de recherche n'est pas un gage de site officiel, drapeau tricolore, marianne et .fr ne veulent pas dire officiel !
- Attention aux pièges à la souscription (1€ payé pour un document engage parfois pour un abonnement à 50€/mois)

Pour toutes vos démarches, vous pouvez trouver toutes les informations utiles, mises à jour régulièrement et personnalisées, ainsi que tous les liens vers les sites officiels du gouvernement sur **www.service-public.fr**

Les nombreuses associations présentes au sein de notre commune tiennent une place importante et permettent, par leur dynamisme, d'animer la vie locale et d'améliorer le cadre de vie des salornéens. Ces activités et actions diverses autour de la culture, du sport, de l'éducation et des loisirs **reposent essentiellement sur le bénévolat, qualité humaine qu'il est nécessaire de sauvegarder et de développer et sans lequel rien ne se ferait dans la plupart des villages.**

La commune soutient donc les associations sur son territoire. L'équipe municipale très impliquée dans la vie associative, a à cœur de maintenir et de renforcer le lien social dans la commune. Cet engagement actif et continu en faveur du monde associatif local se traduit par un soutien logistique et parfois financier, mais aussi par une implication des élus dans le lancement de projets, d'opérations associatives. La municipalité tient un rôle actif d'animateur et de médiateur au sein des associations...

Merci à tous ces bénévoles pour leur engagement au service des autres.

Amicale des Sapeurs-Pompiers

L'amicale des Sapeurs-pompiers regroupe les actifs et les vétérans, le but est de fédérer les liens sociaux entre les personnes, d'assurer une couverture sociale pour nos membres et d'organiser des manifestations (banquet annuel, bal du 14 juillet, tournée de calendriers, boudin...). Cette année malheureusement toutes nos manifestations ont dû être annulées en raison de la crise sanitaire. Nous remercions les habitants de nos communes pour le bon accueil et leur générosité lors de notre tournée de calendrier, qui cette année sera un peu décalée en raison du confinement et un remerciement à la commune de Salornay-sur-Guye pour son aide matérielle et financière tout au long de l'année.

Le Réveil de la Guye

2020 aura été une année très particulière marquée par de nombreux événements tout au long de l'année, le dernier en date étant le décès de son président d'honneur Roger PIERRE.

Roger était âgé de 82 ans, c'était une personne très attachante, d'une très grande gentillesse et surtout très dévouée, passionnée de pêche, il n'était pas rare de le voir arpenter les rives de la Guye et de la Gande canne à pêche en main.

Il fut pendant de longues années membre du bureau de notre société de pêche, puis vice-président du réveil de la Guye pour en devenir président pendant quelques années. Toujours prêt à donner un coup de main, il fut aussi l'un des fondateurs de l'école de pêche du réveil de la Guye où il initiait les jeunes pêcheurs à sa passion. Merci à toi Roger et Adieu.

Les autres événements étant les crues de mars qui nous ont conduits à annuler le 1^{er} lâcher de truites, puis le confinement et pour finir, la sécheresse de cet été qui a énormément fait souffrir le milieu aquatique.

Malgré cela, nous avons constaté une augmentation du nombre de cartes vendues et nous finissons la saison avec un effectif de 440 adhérents, soit une hausse de 5% de cartes majeurs.

Notre assemblée générale qui s'est tenue le 7 mars 2020 a réuni une soixantaine d'adhérents, après le rapport moral du président et la présentation des comptes par le trésorier, chacun a pu continuer la discussion autour du verre de l'amitié.

Le concours de belote du mois de février fut une belle réussite et sera reconduit le samedi 6 février 2021 si la situation sanitaire nous le permet.

Les événements successifs nous ont contraints à supprimer le lâcher de truitelles ainsi que celui d'estivaux de brochets mais qui seront reconduits en 2021. D'importants lâchers de truites sont prévus en 2021 avec 650 Kg de farlos qui seront déversés dans la Guye et la Gande en mars et en avril.

Les membres du bureau du réveil de la Guye remercient vivement toutes les communes qui nous aident en nous versant une subvention et tous les adhérents qui chaque année renouvellent leur confiance à notre association.

Club de Tarot

Créé en 2019, le club de tarot a rencontré un bon succès avec une trentaine d'adhérents dès la première année.

Réunis le vendredi soir à la salle polyvalente tous les quinze jours, en moyenne 5 à 6 tables jouaient dans le calme, le respect et la courtoisie.

Cette belle dynamique a été malheureusement interrompue prématurément avec l'arrivée de la pandémie de la COVID 19 qui nous a contraints à mettre un terme à notre saison avant l'heure. Malgré cela, un classement a été réalisé et les prix ont été distribués lors de notre assemblée générale.

Nous espérons bien évidemment vous retrouver encore plus nombreux le vendredi soir lors de notre reprise d'activité, que vous soyez joueuses ou joueurs expérimenté(e)s ou débutant(e)s n'hésitez pas à venir nous rejoindre, chacun(e) est accueilli(e) avec le même plaisir.

Nous espérons que cette crise sanitaire ne soit bientôt plus qu'un mauvais souvenir et que nous puissions enfin tous reprendre nos activités dans chaque association, sereinement et dans de bonnes conditions.

Société de Chasse « La Protectrice »

L'année 2020, avec la crise sanitaire que nous vivons encore, restera également une année exceptionnelle au niveau de la société de chasse.

Le confinement du printemps a permis à la nature de bénéficier d'une quiétude maximum, idéale pour la période de reproduction des animaux.

Par exemple les canards qui nichent un peu partout sur le bord des rivières, n'ont pas vu leur nid détruit accidentellement par des promeneurs ou par leurs animaux de compagnie. Les circulation de voitures étant très rare sur les routes, cela a permis d'éviter les nombreuses collisions avec la faune sauvage qui se produisent chaque année en particulier au printemps. On peut estimer que, chaque année, environ une quinzaine de chevreuils, autant de sangliers, plus des renards, des blaireaux et des lièvres meurent sous les roues des voitures.

Au final, les populations de gibier étaient en pleine santé pour l'ouverture qui a été rapidement transformée en fermeture avec le deuxième confinement.

Seules des dérogations ont été accordées pour la chasse des sangliers, avec un respect strict des mesures barrières. En effet, la non-régulation de cette espèce entraînerait une augmentation très significative des dégâts aux cultures, qui ne serait plus supportables pour les exploitations agricoles qui ont déjà été très durement touchées par la sécheresse de cet été. De plus cela ne serait plus tenable financièrement pour les chasseurs qui sont les seuls à payer ces dégâts.

Donc comme tout le monde le souhaite : vivement la fin de cette année et que l'année prochaine, avec les enseignements tirés de cette crise, nous oriente vers un monde meilleur pour les gens et pour la nature encore bien présente à Salornay !

La Boule Joyeuse

L'activité bouliste a été complètement perturbée cette année par la pandémie de coronavirus et les mesures sanitaires appliquées. Il n'y a eu que quelques concours officiels dans l'été ; les championnats par équipes et tous les éliminatoires de secteur et départementaux prévus au printemps n'ont pas eu lieu.

Néanmoins les pratiquants les plus assidus se sont retrouvés chaque jeudi après-midi au clos Antonin Vincent pendant la belle saison, et au boulodrome communautaire à Cluny pendant l'hiver.

Les 4 concours sociétaires ont tout de même pu avoir lieu avec une participation moyenne pour chacun.

L'assemblée générale a eu lieu le 9 juillet, cette année était une année de renouvellement du bureau dirigeant, qui doit être fait tous les quatre ans selon les statuts de l'association.

La constitution du nouveau bureau est la suivante :

Président : Daniel Gelin ; président d'honneur : Robert Hennocq ; vice-président : Philippe Pitaud ; secrétaire : Gérard Bertrand ; secrétaire-adjoint : Jean-Charles Gressard ; trésorier : Jean-Luc Nonin ; trésorier-adjoint : Didier Moreau ; autres membres : Catherine Bertrand, Philippe Desbas, Patrick Forest, Claude Gelin, Jacky Lartaud, Robert Loudot, Philippe Reymann.

Pour la saison en cours, le club enregistre 20 licenciés, dont 2 féminines, 2 en troisième division, 14 en quatrième division et 2 en loisirs. On note également deux membres honoraires.

La société a prévu de reconduire en 2021 trois concours sociétaires, à savoir :

- Vendredi 4 juin : Challenge Dany
- Vendredi 25 juin : Challenge Tulu
- Samedi 11 septembre : Challenge Néness/Tonin

Et également le challenge Nonin, concours officiel prévu le samedi 18 septembre.

La Boule Joyeuse de la Guye remercie la municipalité pour son aide apportée, notamment pour l'entretien du clos.

Club Loisirs et Amitié

Voici arrivé le moment de faire le compte rendu de l'année 2020.

Pour notre club, comme pour beaucoup d'autres associations, l'année 2020 ne fut pas une bonne année concernant les manifestations et pas mieux pour beaucoup d'âînés et d'âînées confrontés à ce nouveau virus.

Notre club avait commencé l'année avec la galette des rois offerte par le CCAS que nous remercions.

Les marches ont continué comme d'habitude le Mardi, avec un rendez-vous Place Gandin à 14h00 pour 6 ou 10 km avec un nombre important de participants.

Notre concours de belote du 6 mars a bien eu lieu avec une participation de 44 doublettes. Tout s'est bien passé et ce fut un agréable après-midi.



Malheureusement le 16 mars tout fut arrêté pour confinement et la suite vous la connaissez pour bon nombre de nos aînés et aînées. Le club a repris ses activités au mois de septembre puis arrêté fin octobre. La reprise sera envisagée si le contexte sanitaire s'améliore.

Toutes les autres manifestations ont été supprimées dont les deux repas. C'est pourquoi, le bureau a décidé d'offrir la carte d'adhérent(e) 2021 à tous les adhérents(es) 2020.

Il n'y aura pas d'Assemblée Générale au mois de décembre en raison des mesures sanitaires. Seul le bureau pourra se réunir.

Aucune manifestation n'est prévue pour 2021. Nous attendons des jours meilleurs, gardons le moral, la santé. Les beaux jours reviendront.

Amicale pour le Don du Sang

La collecte de sang a beaucoup diminué depuis mars 2020 alors que les besoins augmentent toujours. Les réserves de produits sanguins n'ont jamais été aussi basses depuis 10 ans. Nous sommes aujourd'hui dans une situation extrêmement inquiétante. Depuis 2 ans, les dons de sang en France sont en nette baisse, cette année encore plus que l'année précédente avec le virus de la covid-19. Les donneurs se sont moins présentés aux collectes. Il a fallu changer les habitudes des donneurs (prise de rendez-vous sur internet une semaine avant la date de la collecte à l'adresse mail suivante : mon-rdv-dondesang).

L'établissement français du sang appelle les citoyens à continuer de donner leur sang (ce déplacement est autorisé même en cas de confinement).

Pendant la collecte, toutes les mesures sanitaires sont strictement appliquées par le personnel de l'EFS et les bénévoles de Salornay.

CLUNY Salle des Griottons de 8 h 30 à 12 h 30	SALORNAY SUR GUYE Salle polyvalente
Mercredi 06 janvier	Mercredi 3 février de 14h30 à 18h30
Mercredi 03 mars	Mercredi 16 juin de 08h30 à 12h30
Mercredi 12 mai	Mercredi 29 septembre de 14h30 à 18h30
Mercredi 21 juillet	Mercredi 08 décembre de 14h30 à 18h30
Mercredi 15 septembre	
Mercredi 10 novembre	

Nous lançons un appel à tous les salornéens et habitants des villages voisins âgés de 18 ans à 71 ans : prenez le temps pour cette noble cause qu'est le don de sang, donnez un peu de vous-même afin de sauver des vies, d'aider les malades et la recherche. Environ 40 minutes sont nécessaires pour réaliser un don de sang qui se fait en 4 étapes : remplir un questionnaire santé, entretien avec un médecin, prélèvement de sang et collation offerte par l'amicale.

Une pensée pour Mme Michelle Hennocq qui a œuvré au secrétariat de l'amicale durant de longues années.

Club de Foot Joncy-Salornay-Val de Guye

Comme prévu les clubs de foot de Salornay (Club Athlétique Saloréen) et de Joncy (Football Club Juncynois) ont fusionné et ont créé un seul et même club : Joncy-Salornay Val de Guye (JSVG). Les bureaux respectifs des anciens clubs ont dissous les anciennes associations, non sans avoir une pensée pour les personnes qui ont œuvré dans celles-ci.

Les membres des anciens bureaux sont pratiquement tous repartis dans cette nouvelle aventure et ont voté un nouveau bureau :

Président : Nicolas Thomasset, Vice-président : Pierre Viard, Secrétaire: Damien Lagrue, Trésorière : Isabelle Prudhon, Vice-secrétaire : Delphine Descours, Vice-trésoriers : Geoffroy Fabien et Maxime Gautheron, plus 15 membres actifs.

Le Club compte maintenant plus de 200 licenciés, ce qui le classe parmi les gros du département. Toutes les catégories de jeunes sont représentées avec presque 140 jeunes dont 9 féminines.

Côté séniors, nous avons 1 équipe féminine avec une quinzaine de joueuses, 3 équipes masculines avec pas moins de 55 joueurs.

Le nouveau bureau a décidé de reconduire toutes les manifestations. En 2020, à cause de la crise sanitaire nous n'avons pu faire que notre concours de belote et notre vente de saucisson beaujolais avec l'aide de la boucherie Balon. Si la situation le permet nous organiserons une foire aux puces et un concours de pétanque en 2021.

La JSVG remercie la municipalité pour son aide, ainsi que toutes les personnes s'impliquant au sein de l'association ou apportant une aide quelle qu'elle soit.



L'année 2020 fut une année atypique pour la pratique des activités de loisirs et les animations de « La Courte Échelle ».

En février, le loto fut la seule animation de l'année à se dérouler comme prévu. L'association avait innové en proposant en plus l'achat de cartes de bingo. Exceptionnellement, il n'y a pas eu de vente de billets de tombola. Avec de nombreux participants venus jouer et une belle ambiance, ce fut un très joli moment convivial.

Avec l'arrêt des cours le 11 mars, certains intervenants ont proposé à leurs élèves de continuer les cours d'une manière différente : Nicolas (gym adulte) a transmis des tutos et Maxime (gym douce et cardio training) a proposé des séances en visio. A partir du 1er juin, les cours ont pu avoir lieu en extérieur. Cette nouveauté fut très appréciée par les adhérent(e)s qui souhaitent sa reconduction, même sans contexte spécifique. Les cours ont pu être en partie rattrapés entre la mi-juillet et fin septembre. Afin d'être solidaire envers les intervenants, l'association remercie les adhérents qui n'ont pas demandé de remboursement et ont permis de maintenir le versement de leur rémunération.

Lors de l'assemblée générale fin août, le bilan financier déficitaire a montré l'importance, dans le budget de l'association, de la recette de la tombola absente cette année d'où son rétablissement pour 2021. Le nouveau bureau fut approuvé lors de cette séance : Martine Clouzot – présidente, Chafia Malderez – trésorière, Chantal Barbier – secrétaire, Séverine Devillard – secrétaire adjointe, Manu Mendez – chargée de communication.

Cette année le programme d'activité pour la saison 2020-2021 a proposé 17 activités pour enfants et adultes dont deux nouveautés : le Qi Gong et l'atelier Cirque. L'activité « Danse du monde » a été supprimée (le nombre d'inscrits étant insuffisant). Malgré quelques craintes, les pré-inscriptions en ligne ont, comme l'an passé, très bien fonctionné avec 256 inscrits aux activités dont 31% sont des enfants et représentant 210 adhérents.

Après quelques semaines de reprise, les activités furent à nouveau suspendues entraînant également l'annulation de la Braderie enfantine et du Noël des enfants.

Cependant, l'association reste positive et prépare l'organisation du loto et de la tombola pour le 1er trimestre 2021 et réfléchit pour proposer d'autres animations.

La Courte Échelle remercie la municipalité de toute l'aide apportée durant cette année si particulière.

« A nouvel an, nouvel élan ». Que 2021 nous donne à tous, le plaisir de pratiquer nos activités préférées et de se retrouver lors de moment conviviaux.



Le Club de l'Espérance

MAISON DE RETRAITE Lucie Aubrac

12, rue de l'hôpital 71250 SALORNAY sur GUYE

Tél : 03.85.59.44.45 / Fax : 03.85.59.45.56 - animation.salornay@orange.fr

L'association du Club de l'Espérance a pour but d'agrémenter le quotidien des résidents de la maison de retraite « Lucie et Raymond Aubrac ». Les actions que le club souhaite mener complètent le rôle de la maison de retraite dans l'accueil des personnes âgées afin de préserver l'intégration sociale des résidents. Les membres du Club organisent et mettent en place diverses animations et services.

Son bureau : Président : Mr COCHON Aurélien, Vice-présidente : Mme RENAUD Odile, Secrétaire : Mme PERNIN Nathalie, Secrétaire adjointe : Mme BERTHET Blandine, Trésorier : Mr VAUTHIER Claude, Vice-trésorière : Mme BOCHATON Martine.

Cette année, les manifestations organisées ont été annulées en raison du Covid 19. Grace aux bénéfices récoltés lors des dernières manifestations de 2019, l'association a financé des spectacles (Groupes de chanteurs, musiciens, clown, cirque, Vidéo rama, films, documentaires, achats des décorations pour l'établissement) mais la sortie annuelle au restaurant n'a pas pu avoir lieu.

La réflexologue financée par l'association continue d'intervenir dans l'établissement quand les conditions sanitaires le permettent.

Un grand merci aux bénévoles et volontaires présents durant les périodes difficiles du confinement, ils ont pu apporter leur soutien et des temps d'écoute.

Leur présence, bénéfique et bienveillante envers les résidents, a été un renfort appréciable pour l'ensemble des équipes.

Un grand merci au personnel de l'Ehpad qui s'investit auprès du Club de l'espérance et aux bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Le Club de l'Espérance serait ravi d'accueillir de nouveaux membres

Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues...



Clown relationnel



Spectacle cabaret « tous au balcon »

L'association des Parents d'élèves

L'APE de Salornay sur Guye est une association à but non lucratif qui a pour but de créer un lien entre les parents et les maîtresses en dehors des « obligations scolaires » et de dynamiser l'école grâce à divers manifestations.

Ces fonds engendrés servent à participer au financement de sorties scolaires proposées par les enseignantes ou l'achat de loisirs pour les enfants (livres,...). L'année écoulée a été marquée par la COVID et a vu l'annulation de l'événement sportif du printemps, de la kermesse ainsi que du traditionnel loto de novembre. Pour ne pas pénaliser davantage les élèves, l'APE a pu organiser la venue d'un intervenant musical, le 11 décembre, sur le temps de classe et dans le respect des gestes barrière. Les enfants ont pu ainsi découvrir un instrument ancestral : le handpan.



Malheureusement, l'année qui débute risque également d'être compliquée en termes d'organisation. Toutefois, la vente de fromages prévue courant février sera maintenue et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des projets à venir suivant l'évolution de la crise sanitaire.

Suite à l'assemblée générale, un nouveau bureau a été désigné :

Présidente : Amandine GEOFFROY, Vice-président : Pierre VIARD, Trésorier : Pierrick GRIVEAU, Vice-Trésorier : Kevin GUILLERMIN, Secrétaire : Valentin PERRETTE et Vice-secrétaire : Géraldine DERON.

Membres actifs : Pierrick JOMAIN, Amélie GELIN, Fabienne ESQUIROL, Martial BOULESTEIX, Emmanuelle CORNELOUP, Thomas COLIN et Gaëlle LIODENOT.

L'association tient à remercier toutes les personnes qui œuvrent à la réussite des manifestations ainsi que la municipalité pour son soutien.

Pour suivre l'actualité de l'APE :

- un blog : ecole-de-salornay.over-blog.com
- une page Facebook :

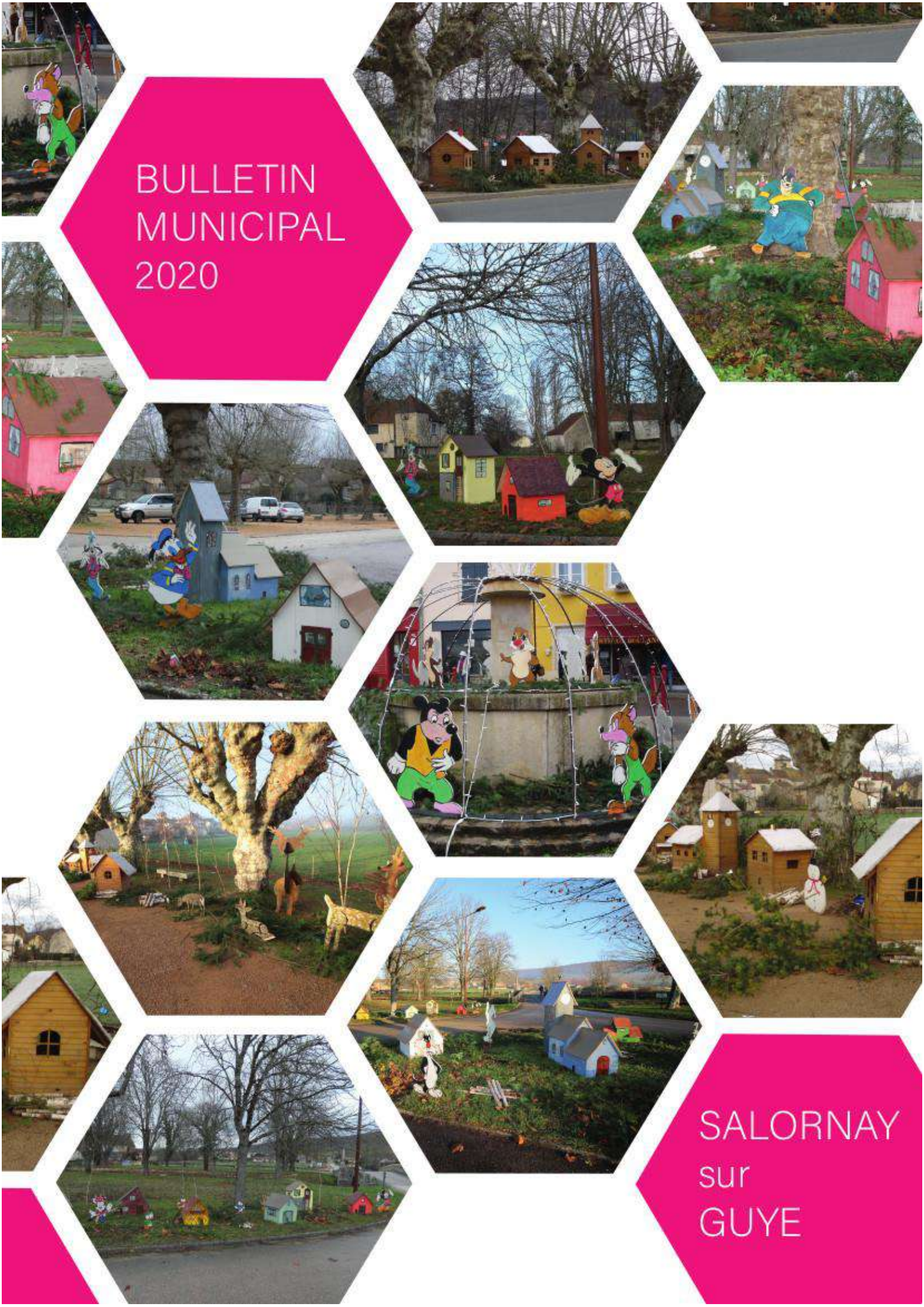
<https://www.Facebook.com/APESalornay/>

Pour rappel, l'association récolte tout au long de l'année les anciennes cartouches d'imprimantes. Vous pouvez les déposer à l'école ou à la mairie.

L'Equipe municipale :
Maire, Elus, Personnel communal et les
membres des associations Salornéennes
vous souhaitent une très bonne année 2021.



BULLETIN
MUNICIPAL
2020



SALORNAY
sur
GUYE